



LE MINISTRE DELEGUE

Abidjan, le **25 .07. 2025**

N° **671** /MDSCV/CAB/

COMMUNIQUE

LE MINISTRE DELEGUE AUPRES DU PREMIER MINISTRE, MINISTRE DES
SPORTS ET DU CADRE DE VIE, CHARGE DES SPORTS ET DU CADRE DE VIE,

COMMUNIQUE :

Il est ouvert au titre de l'année 2025, un Test d'Aptitude et d'Entrée à l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS), au cycle de formation des Professeurs de Collège option Sport, spécialité : basketball, football, handball, volleyball, athlétisme, judo, natation, taekwondo.

La durée de la formation est de trois (03) ans.

Les épreuves physiques se dérouleront les 05, 06 et 07 novembre 2025, de 07h 30 mn à 17 h 00 mn et les épreuves écrites, le 06 novembre 2025, de 07 h 30 mn à 10 h 00 mn.

Les conditions requises pour faire acte de candidature sont les suivantes :

- être de nationalité ivoirienne ;
- être titulaire du baccalauréat 2021, 2022, 2023, 2024 ou 2025.toutes séries ;
- justifier de la pratique de l'une des disciplines susmentionnées ;
- se présenter à un entretien avant la visite médicale ;
- être âgé de 18 à 30 ans ;
- ne pas avoir le moindre tatouage sur le corps.

Les dossiers de candidatures devront être adressés à Monsieur le Directeur Général de l'INJS, du 04 aout au 10 octobre 2025, délai de rigueur.

Pièces à fournir :

1. la Carte Nationale d'Identité (plus la photocopie)
2. un extrait d'acte de naissance ;
3. un certificat de nationalité original ;
4. un extrait du casier judiciaire datant de moins trois (03) mois ;
5. un certificat de visite médicale d'aptitude à la pratique d'activités physiques et sportives délivré par le Centre de la Médecine du Sport de l'INJS ;
6. l'Attestation de réussite au Baccalauréat (plus photocopie) ;

7. la photocopie de la carte CMU ou du récépissé ;
8. une demande d'inscription (fiche verte), imprimée à adresser à Monsieur le Directeur Général de l'INJS ;
9. une licence scolaire (OISSU) ou fédérale ;
10. un curriculum vitae (CV) sportif (décliner son parcours sportif à travers le CV) ;
11. l'avis favorable du CNSHN de l'INJS, à l'issue de l'entretien.

NB :

- **judo** : avoir au moins la ceinture **noire** ;
- **taekwondo** : avoir au moins la ceinture **noire 2^{ème} Dan**, accompagnée du passeport sportif ;
- **natation** : satisfaire au pré-test en milieu aquatique (piscine) ;

**NB : Les frais d'inscription sont fixés à trente-cinq mille (35.000) F CFA, payables par Trésor Pay ;
Le coût de la visite médicale est de quarante mille (40.000) F CFA, payables par Trésor Pay.**

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au service de la scolarité de l'INJS ;

CONTACTS : Tél. (225) 05 07 56 36 37/ 01 40 37 89 94

Email : secretariatconcours@injs.edu.ci

Ampliations :

1. Radio C.I ;
2. Fraternité Matin.

P/Le Ministre et par Délégation,
le Directeur de Cabinet Adjoint



Essou Jacques LATH
Préfet